

PRÉFET DU CHER

Avis de participation du public par voie électronique Installations classées pour la protection de l'environnement

- ➔ **OBJET** : Demande de prolongation de la durée d'exploitation d'une carrière de sables et de graviers
- ➔ **DEMANDEUR** : SARL Les Sablières de la Perche – 36200 Argenton-sur-Creuse
- ➔ **EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS** : Lieux-dits « Grand Fond » et « La Queugne » - 18360 EPINEUIL-LE-FLEURIEL
- ➔ **DUREE DE LA PARTICIPATION** : 16 jours, du lundi 24 juin 2024 à partir de 9h00 au mardi 9 juillet 2024 jusqu'à 9h00
- ➔ **LE DOSSIER** est déposé sur le site internet des services de l'État dans le Cher (www.cher.gouv.fr)
- ➔ **LES OBSERVATIONS DU PUBLIC** pourront être formulées via l'adresse mail suivante : pref-ppve-sablierecuperche@cher.gouv.fr
- ➔ Les informations relatives au projet considéré pourront être obtenues auprès de la SARL Les Sablières de la Perche – La Prune – 36200 Argenton-sur-Creuse – M. Frédéric RENAUD – Tel : 06 32 23 12 05 – courriel : frederic.renaud@groupeguignard.fr
- ➔ À l'issue de la procédure réglementaire, le préfet prendra un arrêté préfectoral complémentaire encadrant la prolongation de la durée d'exploitation du site.